

L'UNITÉ SYNDICALE EST-ELLE SOU-HAITABLE OU POSSIBLE: TENDANCES ORGANISÉES OU FRACTIONS ASSERVIES...

L'unité syndicale ne se réalisera que par la démocratie syndicale. Heureuse formule!... Nous avons eu tort dans le passé de mépriser la démocratie... tort d'accorder au substantif l'épithète bourgeoise. Car il y a contradiction dans les termes.

Un Etat bourgeois reposant sur les priviléges de classe ne peut être démocratique, par définition.

La même contradiction fondamentale se retrouve dans l'expression «démocratie populaire ou démocratie socialiste», appliquée à des régimes totalitaires. Admettre des priviléges de Parti, un monopole pour un Parti, c'est miner la base fondamentale de la démocratie.

Même si par une opération de l'esprit, on imagine une démocratie politique où rien ne subsiste des priviléges de classe, de caste, de parti - ou il est impossible à une autocratie de se constituer et de devenir une institution - il reste que l'Etat démocratique peut opposer une autorité absolue, incontestée aux tendances de l'individu. Relevons d'ailleurs une confusion fréquente. Certains libéraux parlent volontiers du respect des minorités qui doit limiter les droits des majorités. Mais une minorité voulant devenir majorité ne réclame que la liberté qui la mènera au Pouvoir. Et si elle a perdu l'espoir de retourner le sens du fléau, elle s'isole dans un sectarisme plus oppressif que l'autorité étatique. Une véritable démocratie se juge à l'étendue des libertés et des possibilités des individus et surtout de ceux qui s'isolent par vocation de toute majorité permanente.

Je ne me tiens pas dans l'abstrait. Ces mes propos sur la démocratie politique s'ajustent parfaitement à la démocratie syndicale. On veut nous faire admettre a priori que celle-ci dépend de la libre organisation des tendances. Il est évident que l'interdiction de celle-ci consacre l'omnipotence des bureaux syndicaux. Mais l'institution - au sens propre du mot - des tendances n'aboutit trop souvent qu'à superposer deux disciplines, qu'à substituer à une contrainte que l'action ne justifie pas souvent une autre contrainte plus impérative parce que d'origine idéologique.

Nos amis de l'*Ecole Emancipée* ont beau jeu d'opposer à une C.G.T. dissociée en 1947, notre *Fédération autonome de l'Education Nationale* qui a maintenu son unité, malgré l'organisation des tendances, où grâce à cette organisation. Les tendances cependant n'ont guère d'influence sur l'action corporative. Certains camarades de l'*Ecole Emancipée* ou de la majorité autonome luttent contre les particularismes de catégorie. Parce qu'ils sont personnellement fidèles aux plus saines traditions du syndicalisme universitaire. Si estimable qu'elle soit, leur réaction n'est pas souvent efficace. On veut bien reconnaître que l'unité se réalise facilement sur le plan corporatif. Mais dès que l'on veut proposer une action ou éléver une action sur le plan social, les divergences se manifestent aussi nettes, aussi brutales, aussi déterminantes qu'entre trois syndicats concurrents.

L'organisation des tendances n'est donc pas plus une condition de l'unité qu'une cause de scission.

On perd à en discuter un temps qu'il faudrait employer à résoudre le seul problème préalable: celui de l'existence au sein des syndicats, d'une fraction, soumise totalement aux maîtres de Moscou.

Qui parle de tendance stalinienne (ou post-stalinienne)? Il n'y a pas d'orientation idéologique de militants, il n'y a pas d'organisation de partisans au sein des syndicats. Il y a des consignes qui tombent en cascade

du sommet à la base. Dans les assemblées, on ne discute que l'exécution des ordres. Quand on en discute!... Et si une assemblée a appliqué strictement les ordres formulés, le contre-ordre intervenant après la dispersion annule purement et simplement les conclusions du débat collectif. C'est unanimement que les communistes de l'Enseignement s'étaient prononcés pour le maintien d'une Fédération au sein de la C.G.T. L'encre de leurs résolutions n'était pas sèche qu'un diktat du Parti leur imposait la dissolution de leur Fédération. Et c'est tout aussi unanimement qu'ils ont obéi, sans hésitations, ni murmures.

Exemple entre mille. Possible que l'on s'agite au sein du Parti. Mais les opposants ne peuvent se manifester extérieurement que par une rupture complète avec le Parti.

Il ne s'agit donc pas de répéter qu'il y a des millions de travailleurs qui votent pour les communistes lors d'assemblées syndicales ou d'élections politiques - et qu'on ne peut les exclure de la classe ouvrière.

Personne n'y pense. Chacun de nous doit méditer sur les moyens de leur libération.

Mais ce ne sont pas ces travailleurs que vous rencontrerez dans les pourparlers unitaires. Ce sont les robots qui pensent par le Parti et n'agissent que pour le Parti. Et l'unité réalisée à la Fédération autonome aboutit à ce paradoxe épouvantable: que les éducateurs les plus généreux, les révolutionnaires les plus sincères, collaborent - apparemment en toute confiance - avec les agents d'un Pouvoir qui a dépassé l'hitlérisme dans l'avilissement de l'être humain et dans le massacre des révolutionnaires.

P.S.: Cet article envoyé trop tard au M.L. date de plus d'un mois. Il y aurait certes beaucoup plus à dire aujourd'hui. Il y aurait aussi à demander à l'ami Lapeyre, l'un des trois promoteurs de la campagne d'unité, si celle-ci doit se prolonger par la solennelle réception des représentants des syndicats soviétiques, c'est-à-dire d'agents des dictateurs de Moscou?

Roger HAGNAUER.
